

Département des affaires indiennes.

Sauvages de Ristigouche, P.Q. (N° 92)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		68 00
Balance le 30 juin 1895.....	68 00	
	68 00	68 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		68 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		1 72
Intérêt sur capital placé.....		2 44
Balance le 30 juin 1895.....	4 16	
	4 16	4 16
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4 16

Sainte-Marie, N.-B. (N° 93)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		45 94
Balance le 30 juin 1895.....	45 94	
	45 94	45 94
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		45 94
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		7 30
Intérêt sur capital placé.....		1 84
Amendes pour vente de liqueurs.....		50 00
J. A. Belyea, services d'homme de loi (La Reine vs Marsh).....	3 09	
Propor. p.c. des mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. des terr. des sauv.....	3 00	
Balance le 30 juin 1895.....	53 05	
	59 14	59 14
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		53 05

Sauvages d'Okanagan, C.-B. (N° 94)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		191 52
Balance le 30 juin 1895.....	191 52	
	191 52	191 52
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		191 52
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		6 70
Intérêt sur capital placé.....		6 92
Balance le 30 juin 1895.....	13 62	
	13 62	13 62
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		13 62